





74 Grande-Rue, 38700 La Tronche
Tél. : 04 76 63 77 00
contact@ville-latronche.fr
www.latronche.fr

Horaires

ACCUEIL MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h à 16h45.
Fermeture à 15h45 le vendredi.

SERVICE ÉTAT CIVIL

Du lundi au mercredi de 9h à 12h
et de 13h à 16h45.
Le jeudi de 13h à 16h45.
Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h45.

Permanences

Bertrand Spindler, maire, reçoit sur rendez-vous
04 76 63 77 05

Jean-Luc Petitclerc, adjoint délégué à l'action sociale,
à la petite enfance et aux outils numériques,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 06

Marie-Claude Blin, adjointe déléguée à l'urbanisme,
au droit des sols, à la signature des permis de construire,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Benoît Callens, adjoint délégué aux écoles, à l'enfance
et la jeunesse, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 33 40

Élizabeth Debeunne, adjointe déléguée
à la communication, l'intercommunalité et la Métropole,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 05

Bernard Dupré, adjoint délégué au suivi des travaux
et lien avec les habitants, l'accessibilité et la sécurité,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Isabelle Miroglio, adjointe déléguée à la culture,
la vie associative et l'événementiel, reçoit sur rendez-vous.
04 76 63 77 49

Nicolas Retour, adjoint délégué au plan climat air
énergie et aux sports, reçoit sur rendez-vous.
plan climat : 04 76 63 77 21 / sports : 04 76 63 33 40

Marine Legendre, déléguée à la participation
citoyenne, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) :
permanences dans leurs locaux.
14 avenue Benoît-Frachon, Saint-Martin-d'Hères
04 76 00 19 09

Avocat-conseil : sur rendez-vous au 04 76 63 77 05,
ou par mail à contact@ville-latronche.fr

Architecte-conseil : au service urbanisme,
1 chemin de la Pallud.
Sur rendez-vous au 04 76 63 77 21

Conciliateur de justice : Sur rendez-vous
sur conciliateurs.fr, rubrique « saisir contacter
le conciliateur de justice ». Présence à la mairie
deux mercredis/mois de 14h à 17h.

dans ce magazine...

édito 3

actualités

20 ans du Verbe être,
La Tronche ville refuge,
retour appel aux dons,
la ZFE, service SMS

4
-
5



© Utopikphoto

expressions politiques

6
-
7



8



9

délibérations

dossier

L'état civil à La Tronche, une expertise méconnue

10
-
13



© Utopikphoto

vie locale

Jeune public à la Faïencerie,
Mur Mur, lecture musicale,
vacances au centre de loisirs,
mission locale à La Tronche,
inscriptions scolaires

14
-
17

micro-trottoir



18

19

agenda

Directeur de la publication : Bertrand Spindler
Rédactrice en chef : Karine Conticchio
Maquette/réalisation : Yoann Ferrier-Mitton
A collaboré à ce numéro : Caroline Meurs
Corrections : Carol Duhéyon
Photos : Ville de La Tronche, Utopikphoto,
Impression : Imprimerie Notre-Dame
Hôtel de ville, 74 Grande-Rue, 38700 La Tronche.
Service communication : 04 76 63 77 46.
Ce journal a été tiré à 3 800 exemplaires
sur du papier 100 % recyclé.

Si vous ne recevez pas régulièrement
les informations municipales,
contactez le service communication.
Prochaines parutions : le 26 février 2024 (l'Actu).



Ville et Métropole

Les compétences les plus connues de la Métropole sont la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, et celle de la collecte et du traitement des déchets.

Mais la Métropole s'occupe aussi de la réfection des voiries. Quatre grands chantiers métropolitains vont démarrer à La Tronche : la réfection de la route de Chartreuse, avec enfin de vrais trottoirs depuis le Péage jusqu'au chemin de Mentonne ; le confortement du quai Charpenay pour stabiliser la berge et recréer les continuités piétonnes et cyclables ; la création d'une piste cyclable bidirectionnelle le long du CHU boulevard de Chantourne ; le réaménagement de la Grande rue à la Grande Tronche. Sécurité pour piétons et cycles, ralentissement des voitures sont quelques principes qui guident ces aménagements. Il faut citer encore la rénovation du site d'Athanor et l'aménagement du site du Cadran solaire.

La géographie de La Tronche, en limite de Grenoble et avec le CHU sur son territoire, explique sa place particulière et les nombreux travaux que la Métropole y engage. Pourtant, La Tronche ne représente que 1,5 % de ses habitants, et deux personnes au conseil métropolitain sur les 119 : moi-même et une adjointe, Elizabeth Debeunne, qui est vice-présidente chargée de l'économie sociale, solidaire et circulaire. Tous deux passons beaucoup de temps à la Métropole et suivons de près tout ce qui s'y passe, avec une vision globale d'une part, mais aussi avec une vision tronchoise d'autre part.



© Utopiephoto

Bertrand Spindler
Maire

Adaptation d'horaires

Depuis la mise en place d'une extinction nocturne élargie en janvier 2023, le groupe de travail composé d'élus ainsi que d'habitants et chargé de son suivi, a recueilli plusieurs retours de personnes directement concernées, qu'elles habitent ou travaillent dans la commune. Après analyses, les amplitudes d'extinction dans certains secteurs seront modifiées à partir de mi-février.

Ces décisions sont prises après examen des statistiques de la délinquance dont aucune augmentation n'a été relevée depuis la mise en œuvre de ce dispositif.

Bien sûr, le groupe de travail continuera à tenir son rôle d'observateur.

i 04 76 63 77 21, pôle technique



- Sur les Coteaux, pas de changements : 23 h-6 h.
- Dans la plaine, et notamment pour répondre aux prises de postes à 6 h au CHU : 23 h 30-5 h 30 au lieu de minuit-6 h.
- Secteur CHU où l'extinction n'était pas mise en place : 1 h 30-4 h, en concordance avec les horaires du tram et l'extinction que le CHU va lui-même opérer sur le parking Vercors, avenue du Grand Sablon.
- Passage Ricou : 1 h 30-4 h.

En route vers la transition

La Zone à faibles émissions (ZFE) pour les voitures particulières et les deux-roues motorisés mise en place progressivement dans 13 communes de la métropole dont La Tronche, franchit une nouvelle étape. Si depuis juillet 2023 les véhicules Crit'air 5 et non classés sont interdits à la circulation, c'est désormais aussi le cas pour les Crit'air 4, soit pour les véhicules diesel immatriculés entre 2001 et 2005, et ce, depuis le 1^{er} janvier 2024. Face au défi que cette transition peut représenter pour certains citoyens, un dispositif d'accompagnement prévu par Grenoble Alpes Métropole et le Syndicat mixte des mobilités (SMMAG) peut soutenir les propriétaires concernés. Il comprend un rendez-vous personnalisé avec un conseiller mobilité et des aides financières pour celles et ceux dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur à 22 983 euros.

Plusieurs possibilités sont proposées :

- Tester de nouvelles mobilités en profitant de la prise en charge pendant un an d'un abonnement M TAG ou MVélo+.
- Profiter pendant trois ans de la prise en charge d'un bouquet complet de service de mobilité (transport en commun, MVélo+, Citiz, TER Auvergne-Rhône-Alpes, M Covoit Lignes + et DOTT) à la condition de se séparer de son véhicule classé Crit'Air 4, 5 ou non classé par destruction ou vente.
- Bénéficier d'une aide financière pour le remplacement d'un véhicule non compatible avec les conditions de circulation de la ZFE, cumulable avec les aides nationales existantes.

Il est aussi possible d'obtenir une aide pouvant aller jusqu'à 1500 euros sous condition de ressources, pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion, acheté chez un des vélocistes partenaires. Toutes ces informations sont à retrouver sur le site zfe.grenoblealpesmetropole.fr

i 04 76 63 77 21, aménagement durable



Éva Péan Pages. © Fonds Pierre Bolle

C'était il y a 80 ans

Après l'hommage rendu en décembre au Doyen Gosse, les commémorations liées à l'histoire communale autour de la seconde guerre mondiale se poursuivent. Mercredi 14 février, l'historien François Boulet revient animer une conférence sur le thème « Refuge et Résistance : La Tronche 1940-1944. » Il évoquera, entre autres, le rôle de la Villa Brise des Neiges où des familles juives trouvèrent refuge, villa dirigée par Éva Péan Pages, reconnue Juste parmi les Nations. Il abordera également le destin d'Any et Fritz Finaly, alors jeunes parents, arrêtés le 14 février 1944 à La Tronche, envoyés à Drancy le 16, déportés par convoi le 7 mars, puis assassinés à Auschwitz. Chants, témoignages et lectures devraient accompagner cet après-midi commémoratif. Une exposition retraçant ces années refuge à La Tronche sera visible au Verbe être du 7 au 21 février.

■ Conférence :

« Refuge et Résistance :
La Tronche 1940-1944 »
Mercredi 14 février à 14 h,
à la Villa Brise des Neiges.
Entrée libre.

i 04 76 63 77 49, culture





© Utopikphoto

20 ans, ça se fête

C'est en 2004 que la bibliothèque le Verbe être voyait le jour prenant durablement sa place dans la liste des lieux incontournables de la commune. 20 ans plus tard, elle compte 1 015 abonnés adultes, 780 abonnés enfants et un fonds de 24 600 livres, revues, films. Elle s'est constituée en réseau avec le Sappey-en-Chartreuse et Corenc, qui offre aux lecteurs de ce petit bassin de vie, un fonds de 47 500 ouvrages. En 2023, elle a proposé pas moins de 147 animations aux thématiques adaptées aux scolaires, à la petite enfance et à des publics adultes, lecteurs aguerris ou pas. C'est la célébration des 20 ans, cet âge bien particulier, que les bibliothécaires, épaulées d'habitants, sont en train de peaufiner. Un indice : l'auteur jeunesse Mathias Friman sera de la partie, dont sa sublime exposition « Abysses abîmées » qui invite à regarder notre monde, tel qu'il est. Comme on le fait quand on a 20 ans. Le temps fort de cet anniversaire aura lieu le samedi 1^{er} juin. Il semblerait qu'il soit question de théâtre d'impro, d'origamis, de flashmob et bien sûr, de contes et de lectures. Tout cela se prépare en coulisse.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Service SMS, ne ratez plus l'info

Crise sanitaire, manifestation festive, inondation ou risque incendie, réunion publique, événement, rendez-vous de quartier, animation au Verbe être ou spectacle à la Faïencerie... Il est possible à La Tronche de recevoir l'actualité communale par SMS sur vos téléphones portables. Pour cela, connectez-vous sur le site latronche.fr et cliquez sur l'onglet **info SMS** qui apparaît sur l'image centrale, puis suivez les instructions pour vous inscrire. Vous pouvez choisir de cocher les thèmes pour lesquels vous souhaitez être alertés et bien sûr, vous avez la main pour vous désinscrire à tout moment.

i 04 76 63 77 46, communication



Merci !

À la suite de l'appel à dons, lancé en novembre par le centre communal d'action sociale afin d'améliorer le temps des fêtes des bénéficiaires de la distribution alimentaire, 12 donateurs tronchois ont répondu présent, ce qui a permis de recueillir 1 610 euros, somme abondée par le CCAS qui a attribué des chèques-cadeaux le jeudi 30 novembre. Trente-trois chèquiers d'une valeur de 100 euros ont été remis aux adultes inscrits à la distribution alimentaire ce jour-là, ainsi que dix-sept chèquiers d'un montant de 50 euros pour les enfants. Cette initiative a été très appréciée des bénéficiaires. Bien sûr, les dons au CCAS restent possibles toute l'année et les sommes reçues seront systématiquement affectées sur des opérations de solidarité locale. Un justificatif remis aux donateurs leur permet en retour de bénéficier de déductions fiscales.

i 04 76 63 77 06, CCAS



Bon à savoir

Le recensement de l'Insee mené sur la commune en début d'année 2023 porte le nombre d'habitants à 6 601 au 1^{er} janvier 2024.





© Utopia photo

Hommage

Samedi 16 décembre, la journée entière fut consacrée au résistant et doyen de la faculté des sciences René Gosse, à sa femme Lucienne et à leur fils Jean. Les deux hommes furent assassinés le 21 décembre 1943. La Ville de La Tronche où ils résidaient, a tenu à leur rendre un hommage chaleureux. Une conférence et l'inauguration de plaques commémoratives ont permis aux habitants d'en apprendre plus sur celui qui a donné son nom à une rue et des lieux emblématiques de la commune.



© Utopia photo



© Utopikphoto

Célébrations

Mercredi 20 décembre, le quartier Grande Tronche s'est animé dès 17 h 30. Ici une chorale, là un stand de boissons chaudes et, au milieu, une déambulation gracieuse et onirique portée par trois échassiers lumineux. Puis il est arrivé ! Attendu par une foule d'enfants, le Père Noël s'est prêté, avec l'aide de son groom, au jeu des photos souvenirs.

7



© Utopikphoto

Le temps des vœux

Il aura bien sûr été question de paix le soir du lundi 15 janvier dans la salle de la Faïencerie. De paix chantée et musicale, portée par le groupe Éphémère de l'association Empreinte vocale. De paix poétique et pragmatique, exprimée dans le discours du maire. Et enfin, de cette paix très intérieure, nourrie par le délicieux buffet de l'Étoile du Rachais.



Des nouveaux habitants à La Tronche

La résidence universitaire du CROUS est le premier bâtiment achevé sur le site du Cadran solaire, le long de l'avenue des Maquis du Grésivaudan.

Les soubassements sont en béton, mais les structures supérieures sont en bois, ce qui a accéléré la construction et permis de tenir les délais. Le bâtiment compte 106 chambres, dont certaines sont des chambres doubles, avec donc 120 étudiantes et étudiants nouveaux habitantes et habitants à La Tronche. Il a ouvert en novembre 2023. La brasserie destinée au repas des étudiants occupe les deux premiers étages. Elle a ouvert en janvier 2024. La guérite de l'ancien hôpital militaire, conservée au pied de ce nouveau bâtiment, servira aussi des repas à emporter. En sous-sol se trouvent des garages à vélos, mais pas de parkings à voiture. La proximité des facultés de médecine et de pharmacie, ainsi que l'accès rapide au campus universitaire par le tramway évitent d'ajouter des véhicules dans le secteur.

Ces 106 logements vont être comptés comme logements sociaux, dans le décompte tenu par la préfecture et la métropole. Ainsi le pourcentage des logements sociaux à La Tronche va passer de 18 % à plus de 21 %. Notre contribution financière s'en trouvera réduite. La perspective reste d'arriver dans quelques années à un taux de 25 % de logements sociaux. La prochaine livraison importante de logements sera celle des immeubles du chemin de l'Agnelas, avec 69 logements, dont 22 logements sociaux, et 3 logements en accession sociale.

Changement d'année, mais rien ne change dans la municipalité Spindler

En cette période hivernale nous avons une pensée particulière pour ceux de nos concitoyens qui vivent dans des logements mal isolés et qui subissent ainsi les rigueurs de saison. Nous avons proposé de conduire dans notre programme électoral un projet politique ambitieux en matière de rénovation de bâtiments. Cela aurait permis de lutter efficacement contre ces passoires thermiques et de revivifier des pans entiers de notre commune. La réhabilitation au lieu de l'urbanisation à outrance qui est le marqueur de la municipalité actuelle. La rigueur n'est malheureusement pas que climatique, elle est aussi fortement financière en cette période d'inflation. Nous nous étonnons à ce titre que le réseau de chauffage urbain déployé par la métropole en concertation avec la municipalité actuelle, ne desserve pas des centaines de logements dans lesquels habitent certains de nos concitoyens les plus précaires. Cela aurait permis de les préserver du coût toujours plus important de l'énergie. C'est totalement incompréhensible ! La situation en ce début d'année sur la commune reste donc préoccupante et les discussions budgétaires à venir n'augurent pas forcément de décisions qui modifieraient cette tendance.

Nous tenons néanmoins à marquer à la population tronchoise tout notre soutien pour cette année 2024 et lui exprimer nos vœux de santé, bonheur et fraternité.

Les élus de la majorité
La Tronche pour vous & avec vous.

Édouard Ytournal, Isabelle Broise, Jean-François Redon,
Jacques Dupuy, **Un Nouveau Visage Pour La Tronche.**
nouveauvisagepoulatronche@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL

les principales décisions

Lors du conseil municipal du 18 décembre,
12 délibérations ont été votées.

Le procès-verbal des débats et le résultat
des votes sont disponibles sur le site de la Ville.

Délibérations n°70

Groupement de commande entre la Ville et le CCIAG

La Ville et la compagnie de chauffage intercommunale de l'agglomération grenobloise (CCIAG) doivent procéder à des travaux de raccordement au chauffage urbain pour des bâtiments sur le secteur du chemin de la Pallud ainsi que sur le réseau d'assainissement et d'eau potable du pôle multi-accueil. Un groupement de commandes entre la commune et la CCIAG sera lancé pour réaliser les opérations de manière mutualisée et coordonnée.

Votée à l'unanimité

Délibération n°74

Ruchers dans le cadre du budget participatif

L'association Tronch'Lucide va recevoir une subvention de 5 000 euros pour les ruches tronchoises. Ce projet a été élu dans le cadre du budget participatif 2022/2023. 2 000 euros seront dédiés à la préparation de l'espace pour leur implantation sur un terrain boulevard de la Chantourne. Les 3 000 euros restant couvriront les dépenses d'entretien : formation, achats, équipements.

Votée à l'unanimité

Participation citoyenne à La Tronche : une imposture !

Le principe est simple, annoncer d'autant plus haut et fort que vous pratiquez la consultation des habitants pour en masquer son absence totale.

Projet d'aménagement de la Grande Tronche : objet d'une présentation le 11 décembre dernier. Aucune information de cette réunion dans le bulletin municipal ni sur le site de la ville. Donc très peu de personnes présentes, les commerçants qui n'ont pu s'exprimer mais qui restent très inquiets par l'annonce de la suppression de places de parking et la durée des travaux, la parole aux élus de l'opposition refusée...

Projet de l'école Brise des Neiges : projet stoppé après que le maire ait reconnu la nécessité d'organiser en urgence une concertation avec les Tronchois.

Depuis, plus aucune nouvelle.

Projet de la fermeture du Chemin de l'Agnelas côté Grande Rue : projet décidé sans la moindre concertation. Mais vous entendrez le maire et les élus de la majorité proclamer qu'ils ont adhéré au pacte de « Gouvernance et de Citoyenneté Métropolitaine » voulu par la Métro pour une implication de tous les publics dans les démarches participatives ! C'est la communication qui utilise la méthode Coué, une forme d'autosuggestion pour convaincre les Tronchois qu'ils sont bien consultés. Organiser une réunion citoyenne sans en avertir les citoyens, cela permet de dire qu'on a organisé la démocratie. C'est en fait un simulacre de participation citoyenne pour décider entre quelques élus seulement.

Pascale Le Marois, Thierry Vermorel,
Françoise Jannone pour le groupe **Unis pour La Tronche**.
unispourlatronche@gmail.com

“
Loi du 20 septembre 1792 — Art. 1^{er}.
Les municipalités recevront
et conserveront à l'avenir les actes
destinés à constater les naissances,
mariages et décès.



DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE.

ARRONDISSEMENT
De Grenoble.

COMMUNE
de

la Branche

DÉCÈS

De l'An 1918.

Le présent
feuilles,
par No
de l'ar
l'État

L'état civil à La Tronche Une expertise méconnue

Comment une commune de 6 600 âmes peut enregistrer près de 2 800 naissances et 1 800 décès par an ? Il suffit pour cela qu'elle accueille un CHU sur son territoire. Et parce que cette histoire n'est pas récente, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, le service état civil est rompu à cette particularité. Car à La Tronche, il suit ceux qui naissent ici tout au long de leur vie. Il est aussi présent pour ceux qui y meurent et bien au-delà.

Première Feuille.
Quatre registres
à été coté et paraphé, par première et dernière feuille,
le Tribunal de première instance
pour servir à l'Officier de
à inscrire les Déclarations de
pendant l'année MIL NEUF CENT
conformément aux Lois et Arrêtés du Gouver-
le quinze décembre 1917.

Je soussigné, Officier de l'état civil de la commune de La Tronche, déclare que les déclarations de naissance et de décès ci-dessus énoncées ont été faites conformément aux lois et règlements en vigueur.

Il fut un temps où l'on naissait à la maison. On y mourait aussi. Les registres étaient tenus par les églises, jusqu'en 1792 où la rédaction des actes de naissance, mariage, décès fut confiée aux maires, s'appliquant ainsi à tous les citoyens sans distinction confessionnelle. La fin du 19^e siècle vit l'émergence d'asiles hospitaliers qui accueillaient vieillards et indigents. Ce fut le cas à La Tronche. Puis il y eut l'installation de l'hôpital militaire en 1911, celle de de l'hôpital civil en 1913, devenu CHU en 1962. La maternité rénovée de l'hôpital couple-enfant, a été inaugurée en 2008, absorbant pour partie la fermeture de celle d'Échirrolles. *« Toute cette histoire donne un caractère particulier au maire de La Tronche, souligne Bertrand Spindler. Son passé et son présent hospitalier demandent une expertise et un dimensionnement de notre service état civil, exceptionnels pour une commune de notre taille. Car depuis 1913, près de 200 000 personnes sont nées ici, plus de 150 000 y sont mortes et toutes sont inscrites dans nos registres. »*

Naître

Pour comprendre l'ampleur des missions inhérentes à l'état civil dans notre commune, il suffit de rester au 21^e siècle. L'hôpital couple enfant, modernisé et réputé pour le suivi des grossesses à risques, attire des gens qui habitent bien au-delà du bassin de vie métropolitain et du département. Pas moins de 300 communes de résidence sont représentées en ce qui concerne les parents des 2 800 bébés qui voient le jour ici en moyenne chaque année. Et naître à La Tronche signifie qu'elle devient ville de référence tout au long de la vie, l'acte de naissance étant le premier document administratif officiel, dont les copies ou extraits seront demandés plusieurs fois dans l'existence pour une carte d'identité, un passeport ou par un notaire. Bien sûr, qui dit nouveau-nés, dit parents qu'il faut accompagner

lors de la déclaration de naissance malgré, parfois, les barrières culturelles ou celles de la langue. Jusqu'au choix du prénom qui ne doit pas être contraire à l'intérêt de l'enfant, le service état civil devant saisir le procureur de la République quand ce n'est pas le cas.

Vivre

Si la quasi-totalité des enfants nés à La Tronche poursuivent leur vie ailleurs, l'acte de naissance sera donc quant à lui mis à jour à chaque changement d'état civil de l'intéressé ou de ses parents : changement de nom, de prénom, de nationalité. De même pour les événements tels que mariage, pacs, divorce et décès. Le suivi se fait en lien avec les autres collectivités, les notaires, les tribunaux. Ces mises à jour, appelées mentions marginales, continuent d'être ajoutées à la main sur les registres originaux. Ici, chaque jour, ce ne sont pas moins de 30 mentions marginales qui sont intégrées et quelques 230 demandes de copies d'actes qu'il faut satisfaire. La mairie est aussi un lieu où ceux qui habitent La Tronche peuvent décider de s'unir. *« De ce point de vue, nous restons une commune au fonctionnement "normal" pour son nombre d'habitants, en célébrant 25 mariages par an et 30 pacs environ, précise le maire. Pourtant, la présence du CHU revêt une particularité : les mariages in extremis, qui consistent à procéder en urgence à l'union de deux personnes dont l'une est mourante, en nous rendant à son chevet au CHU. Au-delà des enjeux de successions qui nous demandent de vérifier que ce mariage se fait bien avec le consentement du mourant, c'est une véritable épreuve humaine. »* Avec le mariage s'établit le livret de famille qui lui aussi sera soumis à modifications ou demandes de duplicata au fil de la vie.

Et puis mourir

Être né ici ne veut pas forcément dire y mourir, et réciproquement.

Mais les gestes administratifs sont à faire, quoi qu'il en soit. Une mention de décès sur l'acte de naissance dans un cas ; un avis de mention pour la commune de naissance dans l'autre. Et la vie des actes ne s'arrête pas après la mort ; les copies seront demandées par les notaires ou certains organismes comme les caisses de retraite. Chaque année, 1 800 personnes issues de 500 communes différentes décèdent à La Tronche, au CHU mais aussi dans les Ehpad, sachant que mourir ici, que l'on y habite ou pas, donne droit à inhumation dans nos cimetières. Cela impacte donc la gestion des sites et des concessions entre ventes, renouvellements et reprises administratives des sépultures abandonnées. *« Nous disposons d'un terrain commun dans le cimetière du Petit Sablon pour que les personnes sans ressources ou sans famille, dont celles qui vivent à la rue, puissent être dignement inhumées. Nous prenons en charge le coût de l'emplacement. »* La présence de chambres funéraires sur la commune impacte là encore les missions du service état civil qui doit délivrer environ 20 fois par jour, autorisations de fermeture de cercueil ou de crémation. Certaines missions peu connues comme délivrer l'autorisation de rouvrir un cercueil quand une personne est décédée à l'étranger ; organiser la crémation des restes anatomiques issus de la faculté de médecine ; travailler en lien avec la police en cas d'usurpation d'identité, font aussi partie du quotidien du service état civil. Des missions hors normes pour une petite commune, qui demandent de l'expertise, c'est aussi cela la réalité de La Tronche.

Retrouvez toutes les informations concernant le service état civil sur le site internet latronche.fr

200 000

Nombre de naissances enregistrées à La Tronche depuis l'implantation de l'hôpital civil en 1913 qui deviendra CHU en 1962.



Ces dernières années, environ **2 800** naissances ont lieu par an sur la commune, avec un maximum atteint de **3 300**

+ de 60 000

copies d'actes sont délivrées par an, soit **230** par jour.

30 demandes sont faites au guichet, **80** en ligne via le site internet de la Ville, **120** via le réseau national dématérialisé Comedec.



1 800

décès ont lieu par an sur la commune, soit 5 à 6 par jour. Un pic de 15 décès par jour a été enregistré fin 2020, début 2021.

10 naissances et **7** décès sont traités chaque jour ouvré par le service état civil.



2 500

Nombre de demandes de mises à jour ou de duplicata de livret de famille traitées par an, soit **10** par jour.



7 000

Nombre de mentions marginales portées sur les actes de naissance par an, soit **30** par jour.

400 000 €

Coût annuel du fonctionnement du service état civil qui, depuis 2015, est cofinancé à 60% par les villes dès que plus de 1% des naissances ou des décès de leurs administrés ont lieu sur notre territoire.



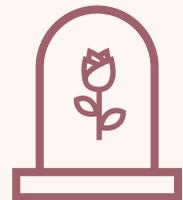
4 000

Nombre d'emplacements dans les **2** cimetières de la commune.

220 emplacements sont occupés à ce jour dans le terrain commun des adultes situé au Petit Sablon,

26 dans celui des enfants.

Un espace de réserve de **500** emplacements est maintenu en cas de grosse épidémie comme le veut la loi.



8 postes équivalent temps plein sont nécessaires à La Tronche contre moins de **1** pour d'autres communes de même strate.



Sur un air latino

La bibliothèque prendra les couleurs de Cuba et de sa vie nocturne le temps d'une soirée le **samedi 3 février à 19h** pour une lecture musicale. Vous suivrez les pas d'un jeune étudiant qui découvre la Havane, la Rampa et un club nommé la Gruta. Il y rencontrera Violeta del Rio à la voix suave et envoûtante... La lecture sera extraite d'une nouvelle de Leonardo Padura et sera accompagnée en musique ; Clara Boffy au chant, Fabien Mille au piano et Sylvain Charrier aux percussions. La soirée sera suivie d'une collation. Dès 16 ans. Sur inscription.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être



Coup d'pouce

Le dispositif Mur Mur de Grenoble Alpes Métropole aide et accompagne les copropriétaires à la rénovation énergétique de leurs logements. L'objectif ? Réduire sa facture d'énergie, valoriser son bien et améliorer son confort. Si vous êtes intéressé, contactez l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) qui vous accompagnera dans le montage administratif et financier du dossier. Plusieurs aides sont possibles et cumulables : la prime de la Métropole, Ma Prime Renov' de l'État et une bonification de la Ville en fonction des ressources du foyer. Les financements peuvent être collectifs et individuels.

i 04 76 00 19 09, Alec

Mission accomplie

L'antenne de la mission locale de Grésivaudan Alpes Métropole jusque-là basée à Meylan, a emménagé à La Tronche en janvier. Elle est dorénavant située 3 impasse de la Chantourne, en face de Décathlon, un lieu facile d'accès grâce à la piste cyclable et aux transports en commun à proximité. Elle accueille tous les jeunes de 16 à 25 ans, quel que soit leur niveau de formation, qui souhaitent avoir des conseils et un accompagnement personnalisé pour faciliter leur entrée dans la vie professionnelle. L'antenne de La Tronche accueille sur rendez-vous.

i 04 76 08 08 70,
info@mlgresivaudan.com



travaux

en cours

Chemin Eymard-Duvernay

Chantier privé, démolition

Impact sur la circulation

Jusqu'à juin 2025

Route de Chartreuse (section basse)

Reprise des réseaux d'eau
et d'assainissement

Interdiction de circuler

la semaine entre 9h et 17h

Jusqu'à février

Angle Grande Rue et chemin des Résistants

Travaux d'aménagement de voirie

Jusqu'à mars

Chemin de la Pallud

Chantier privé

Places de stationnement neutralisées

Jusqu'à fin février

c'est fait

Salle de la Pallud

Travaux de réhabilitation de la salle
en restaurant scolaire

état civil

L'état civil est publié à la demande des familles.

Naissance

Le 12 décembre, **Samuel Dumont**



© Jérôme Guillet

Sous le vent

La salle de spectacle la Faïencerie entame un cycle dédié au très jeune public jusqu'au mois d'avril. La Générale des mômes sera la première compagnie à monter sur scène le **samedi 17 février à 10h 30**.

La promenade de Flaubert est une balade poétique adaptée du livre d'Antonin Louchard. Les bibliothécaires rencontreront d'ailleurs les enfants de petites sections autour de ce livre. Le personnage de Flaubert part à l'aventure, joue avec le soleil et les nuages face aux caprices du vent, dans un décor construit au fur et à mesure, grâce à des trouvailles et des mécanismes. Les petits, dès 3 ans, seront émerveillés par cette balade au pays imaginaire de Flaubert !

i 04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr

Prochains spectacles jeune public :

Sous le manteau – Dès 3 ans,
mercredi 27 mars à 11 h

Étiquette(s) – Dès 5 ans,
mercredi 3 avril à 11 h



© Benjamin Kehayyan



© Julien Bruhat

Ticket pour l'école

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2024 sont ouvertes pour les futurs élèves de première année de maternelle jusqu'au 9 février et pour les CP du 4 au 19 mars. Elles se font sur rendez-vous. Pour cela, contactez le service scolaire à scolaire@ville-latronche.fr

i 04 76 63 33 42, vie scolaire



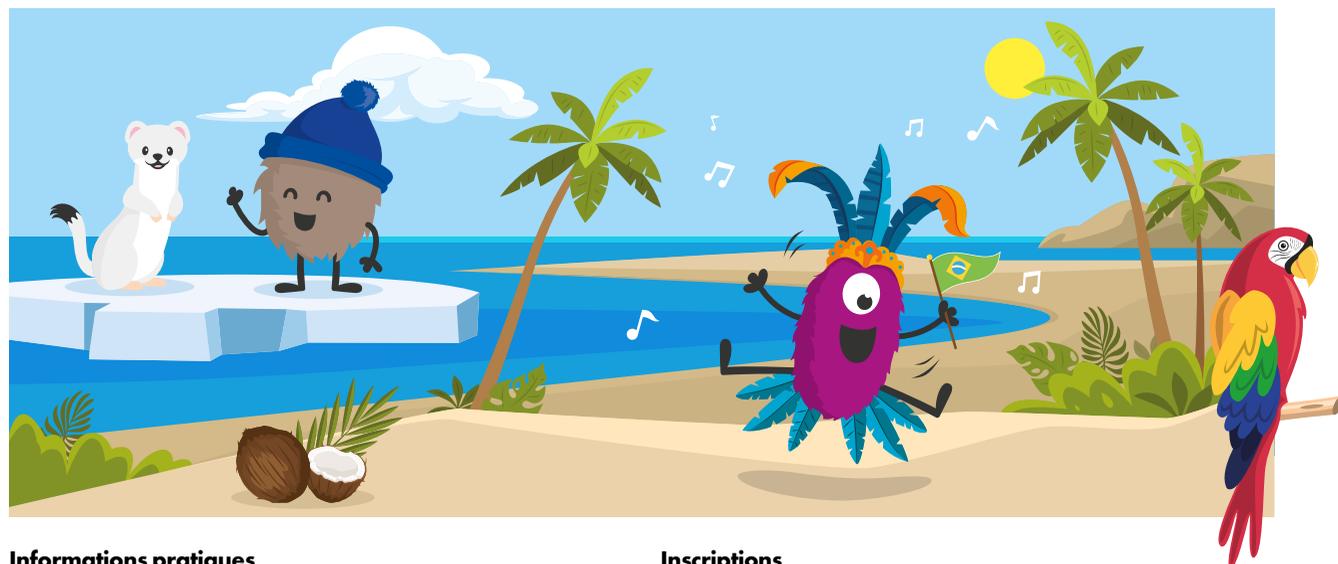
Vacances animées

Pendant les congés de février, les animateurs du centre de loisirs ont prévu des journées divertissantes pour les enfants âgés de 3 à 11 ans.

Les pays seront au cœur de la thématique de la première semaine. Les plus petits partiront en *Voyage en Laponie* et pour voir comment se passe la vie dans le Grand Nord. Les plus grands iront vers le Brésil pour s'amuser sur *Un air de Samba* entre carnaval de Rio, musique et costumes.

La seconde semaine, les petits plongeront dans *La magie de couleurs* à travers de petites expériences scientifiques. Les plus grands auront la *Rock'n'roll attitude* avec la découverte des différents genres musicaux, d'artistes, de jeux. Les séances de karaoké sont aussi au programme.

Deux sorties à la journée ponctueront leurs vacances ; une sportive au col de Porte pour faire de la luge ainsi que des jeux et une culturelle au musée des Confluences de Lyon.



Informations pratiques

Accueil des enfants sur plusieurs créneaux possibles :

Journée : arrivée entre 8 h et 9 h et départ entre 17 h et 18 h

Matinée : arrivée entre 8 h et 9 h et départ à 12 h

Matinée + repas : arrivée entre 8 h et 9 h et départ à 13 h 30

Après-midi : arrivée à 13 h 30 et départ entre 17 h et 18 h

Inscriptions

Les réservations se font sur la plateforme Espace famille.

Si c'est une première inscription, contactez le service jeunesse au 04 76 63 33 40.

Tarifs en fonction du quotient familial.

Terre en vue

Que vous habitiez en copropriété, en maison individuelle ou en appartement, allégez vos poubelles en compostant 30 % de vos déchets ! Grenoble Alpes Métropole fournit gratuitement lombricomposteur et composteurs. Des ateliers gratuits ouverts à tous sont disponibles sur le lombricompostage et sur les bonnes pratiques de gestion des déchets alimentaires et des déchets de jardin à domicile. Vous serez récompensé au bout de quelques mois par la récupération du compost similaire à du terreau.

Les commandes de composteurs rouvrent à partir de mars sur le site de la Métro grenoblealpesmetropole.fr



© Grenoble Alpes Métropole



Bon à savoir

Un atelier créatif sur la fabrication de masques en carton est prévu le **lundi 12 février de 14h à 16h30** à la Villa Brise des Neiges. Pour rappel, ces ateliers créatifs ont lieu tous les lundis de 14h à 16h30, sauf pendant les vacances scolaires et sont ouverts à tous.

i 06 32 27 26 10, CCAS

Délégués d'école Des enfants, citoyens dans l'âme



Le banc de l'amitié.

Ils sont en CE2, CM1, CM2 à l'école Carronnerie et sont déjà stupéfiants de maturité ! Discours construit, conscients des règles (qui valent pour tous et avant tout pour eux-mêmes), sensibles à l'injustice et à la difficulté de se faire entendre, convaincus que l'école peut fonctionner encore mieux si chacun y met du sien... Maël, Sacha, Ziad, Mila, Nikita, Siloé et Louna sont les élèves délégués de l'école. Leur jardin ? C'est une chance ! Le respecter ? Un devoir. La violence lors d'un foot ou d'une partie de ping-pong ? Ils la dénoncent, la déplorent. Les punitions ? C'est quand même mieux de les éviter. Et ils se sentent tous la responsabilité de faire passer les bons messages aux autres, car « *il faut que tout le monde aille dans le même sens pour faire bouger les choses* ». Même si cela n'est pas toujours simple : « *La plupart ne savent pas que nous sommes délégués.* » L'équipe précédente avait permis l'installation d'un banc de l'amitié pour entrer en relation quand on se sent seul. Eux ont promu l'idée d'un coin lecture sous le préau qui sera installé prochainement et imaginent comment une cabane à livres pourrait prendre vie.

Connaissez-vous la bibliothèque le Verbe être ?

Je n'y vais pas régulièrement, mon fils y allait en primaire. Maintenant qu'il a grandi, il ne lit plus beaucoup.

Moi, je lis beaucoup mais j'achète les livres. Je les garde et les relis.

Jean Luc, 66 ans

Je viens de m'installer à La Tronche et je n'y suis pas encore allée.

Je suis bibliothécaire à la base.

Je compte m'y rendre.

Mélissa, 33 ans

C'est un peu loin pour moi, je n'ai pas envie de conduire. Et puis la bibliothèque ça allait quand je lisais mais depuis que j'ai été opéré de la cataracte, ça me gêne pour lire alors je n'y vais plus beaucoup.

Lucien, 84 ans

Non je ne suis pas trop bibliothèque, j'achète mes bouquins, j'aime bien les avoir et les garder.

Jérôme, 56 ans

J'y allais quand j'étais petite et ça fait très longtemps que j'y n'y suis pas allée. En général, j'achète mes livres et je lis moins qu'avant.

Hortense, 23 ans

Non je ne connaissais pas. Je consomme beaucoup de livres, je les achète ou je vais à la bibliothèque centrale de Grenoble. Mais je vais aller la découvrir.

Dominique, 54 ans

J'y vais très régulièrement, surtout pour les enfants, moins pour moi.

Ça fait partie de notre façon de consommer les livres.

Delphine, 47 ans

J'y allais avant et maintenant je n'y vais plus parce que je n'y trouvais rien.

Il n'y a pas les nouveautés.

Marie, 76 ans

Oui, ma fille y va avec l'école ou seule. Moi, je n'ai pas le temps de lire.

Monique, 55 ans

J'y vais lorsque j'accompagne les enfants en sortie scolaire. Sinon, j'achète les livres, c'est plus simple avec mon petit dernier qui bouge beaucoup.

Souria, 37 ans

Oui, on n'y est très bien accueilli à chaque fois. Il y a un choix formidable et même un petit coin avec les bandes dessinées et ça c'est un atout.

Philippe, 70 ans

Non. J'achète mes livres par facilité.

Erica, 28 ans

Les principaux rendez-vous à La Tronche en février 2024

Pour recevoir les alertes SMS, s'abonner sur le site latronche.fr

Démarches administratives et numériques

La conseillère en économie sociale et familiale vous accompagne dans vos démarches de la vie quotidienne, y compris pour vos démarches en ligne.

Lundi 9h-12h

Sans rendez-vous. Au CCAS.

☎ 06 32 27 26 10

Vendredi 2 février Café des aidants

14h-15h30 Je me ressource avec un intervenant spécialisé. À la bibliothèque Simone Lagrange/Mi-plaine, avenue des Aiguinards à Meylan.

☎ 04 76 42 55 97, CCAS



Vendredi 2 février L'homme qui plantait des arbres

20h30 Un roman-concert entre Ravel, Beethoven, Schubert et Jean Giono. Dès 8 ans. À la Faïencerie.

☎ 04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr

Samedi 3 février Lecture musicale

19h D'après une nouvelle de Leonardo Padura, accompagnée en musique. Dès 16 ans. Sur inscription. À la bibliothèque le Verbe être.

☎ 04 76 03 27 74, le Verbe être

Lundi 5 février Conseil municipal

19h30 Téléchargez l'ordre du jour une semaine avant sur le site de la Ville. À la mairie.

☎ 04 76 63 77 05, administration générale

Jeudi 8 février Conférence et projection

17h *De terre et de feu : les Faïences de La Tronche* par Chantal Spillemaecker, organisée en collaboration avec l'Université inter-âge du Dauphiné. À la Faïencerie.

☎ 04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr

Lundi 12 février Repair café

18h-22h Venez faire réparer vos objets en panne et vos textiles dans les locaux de l'Espace jeunes, espace Doyen Gosse.

☎ 06 74 63 63 73

Mercredi 14 février Le temps des p'tits loups

10h30 et 17h Lectures à voix haute pour les enfants sur le thème *Là-haut sur la montagne*.

À la bibliothèque le Verbe être.

☎ 04 76 03 27 74, le Verbe être



Mercredi 14 février Atelier théâtre d'impro

14h Initiation à l'improvisation avec Paul Nichilo de la compagnie Imp'Acte en résidence à la Faïencerie. Ouvert à tous.

☎ 04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr

Mercredi 14 février Conférence commémorative

14h *Refuge et Résistance : La Tronche 1940-1944* animée par l'historien François Boulet. À la Villa Brise des Neiges. Entrée libre.

☎ 04 76 63 77 49, culture

Jeudi 15 février Rendez-vous de quartier

18h Les élus donnent rendez-vous aux habitants du quartier Péage à la mairie.

☎ 04 76 63 77 21, vie locale



Samedi 17 février La promenade de Flaubert

10h30 Une balade poétique et mécanique pour les jeunes dès 3 ans. À la Faïencerie.

☎ 04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr

Activités Villa Brise des Neiges Club et CCAS

programme proposé par le CCAS et le club Brise des Neiges (les activités du club sont marquées par un astérisque*)

Jeudi 1^{er} février

Repas traiteur

Jeudi 1^{er} février

15h30 Visite guidée de l'exposition Antoine de Galbert*

Jeudi 8 février

15h Conférence
*Elisabeth 2, la traversée du siècle**

Jeudi 15 février

15h Documentaire
*La vie en couleurs**

Du 19 février au 3 mars

Vacances scolaires, aucune activité

**☎ CCAS - Villa Brise des Neiges
04 76 42 55 97**

**☎ Club Brise des Neiges
07 82 93 79 54**



être
informé
par SMS



